

Bilan simplifié de la section MEURTHE ET MOSELLE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	663	663	0	0	Fonds syndicaux	7476	7476
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	663	663	0	0	report à nouveau	1922	4163
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2829	-2241
					Total(1)	6570	9398
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	6570		6570	9399	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	7233	663	6570	9398	total(1+2+3+4+5)	6570	9398

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	19374	17040	Produits d'exploitation(1)	17927	16258
achats	2702	2743	Cotisations	8073	8224
autres charges externes	177	270	Subventions	8287	6588
autres services extérieurs	7590	6863	Autres produits	1000	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	566	1446
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	8904	7164			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	129	183
Charges exceptionnelles(3)	1830	2245	Produits exceptionnels(3)	320	603
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
		0	des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	21204	19285	total(1+2+3+4)	18376	17045
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2829	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Meurthe et Moselle

Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 6570 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 2829 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Parts UD, Fédération et Région payées en 2025 pour le 4^{ème} trimestre.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 1830 euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 cadre Secrétaire Départementale
 - 1 cadre supérieur Secrétaire Départementale adjointe

Bilan des ressources de la section MEURTHE ET MOSELLE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	8 073,48 €
Reversement de cotisations.....	6 438,30 €
Subventions reçues.....	8 287,17 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	1 320,00 €
Produits financiers percus.....	128,71 €
Total des ressources.....	11 371,06 €